

Quarante-troisième session de la Conférence

Présentation du point 17: Thème biennal 2024-2025

La gestion des ressources en eau à l'appui des *quatre améliorations* – *production, nutrition, environnement et conditions de vie* – pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable

L'eau est au cœur de tous les objectifs de développement durable. Pourtant, nous faisons aujourd'hui face à une crise mondiale de l'eau, due à la raréfaction de cette ressource, aux sécheresses, aux inondations et à la dégradation de la qualité des eaux, et aggravée par le changement climatique. Actuellement, 2,3 milliards de personnes vivent dans des pays soumis à un stress hydrique, dont plus de 733 millions dans des pays arides où le stress hydrique atteint un niveau élevé ou extrême. En parallèle, quelque 1,81 milliard d'êtres humains sont directement exposés aux inondations, lesquelles mettent gravement en péril leur vie et leurs moyens de subsistance, sachant que les pertes causées par les inondations à l'échelle mondiale en 2021 se sont chiffrées aux alentours de 20 milliards d'USD. Les personnes qui vivent de l'agriculture sont souvent les plus sévèrement touchées, ce qui peut fortement compromettre leurs moyens de subsistance, leur sécurité alimentaire et leur nutrition. De 2008 à 2018, les inondations ont entraîné des pertes totales de 21 milliards d'USD dans le secteur de la production végétale et animale des pays les moins avancés et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. L'agriculture, qui est responsable de 72 pour cent des prélèvements d'eau douce au niveau mondial, a un rôle central à jouer pour nous permettre de relever ces défis, qui exigent de toute urgence de mettre au point des approches novatrices, appelées à être transposées à plus grande échelle, et d'accroître les investissements dans l'agriculture et les systèmes hydriques pour favoriser l'adaptation aux effets du changement climatique et renforcer la résilience dans le secteur agricole et les zones rurales, ainsi que pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Une meilleure gestion de l'eau dans le secteur agricole, à l'appui du secteur et à l'initiative de ses acteurs s'avère de plus en plus nécessaire, et il convient dans cette perspective de tenir compte des liens essentiels qui existent entre l'eau, la terre, le changement climatique, les écosystèmes, la biodiversité, l'énergie, les sous-secteurs agricoles (production végétale et animale, forêts, pêche et aquaculture) et la sécurité alimentaire. L'augmentation de la demande d'eau dans tous les secteurs nous oblige à cerner les arbitrages auxquels il faudra procéder et à (re)distribuer l'eau grâce à des dialogues multipartites, à des investissements accrus dans les infrastructures et à une gestion efficace, à des informations de meilleure qualité, à la science, à l'innovation et aux technologies, et à un renforcement des capacités et des moyens d'adaptation. En l'absence d'une gouvernance efficace et inclusive, la concurrence accrue autour de l'eau douce peut exacerber des inégalités déjà marquées sur les plans de l'accès et de l'efficacité d'utilisation. Les populations les plus menacées sont celles qui sont les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment les petits exploitants, les pêcheurs, les éleveurs pastoraux, les peuples autochtones, les jeunes et les femmes. Dans les cas les plus graves, la lutte plus âpre dont l'eau fait l'objet peut déboucher sur des conflits à tous les niveaux.

C'est dans ce contexte que la FAO propose, en s'appuyant sur les mandats clairement définis dans son Acte constitutif (qui fait partie des Textes fondamentaux), que la gestion intégrée des ressources en eau constitue un volet stratégique à part entière de l'action que nous devons mener pour réaliser les *quatre améliorations* – en matière de *production*, de *nutrition*, d'*environnement* et de *conditions de vie* – en ne laissant personne de côté.

Action stratégique et cohérente de la FAO pour gérer de façon intégrée les ressources en eau aux fins des quatre améliorations:

Amélioration de la production – L'accroissement et la durabilité de la productivité et de l'efficience d'utilisation de l'eau dans les écosystèmes agricoles pluviaux et irrigués peuvent faire augmenter les rendements et la productivité des cultures (notamment en permettant plusieurs récoltes par an) et améliorer les moyens de subsistance et la nutrition, au profit des petits exploitants, des groupes vulnérables et des populations rurales. La résilience des petits exploitants et de leurs systèmes de production face à la variabilité du climat et aux phénomènes climatiques extrêmes, comme les inondations et les sécheresses, serait renforcée grâce à une gestion adaptative de l'eau et à des mesures de réduction et de gestion des risques de catastrophe. La FAO s'efforce de générer des gains d'efficience dans la production végétale et animale ainsi que dans la pêche et l'aquaculture continentales, tout en limitant les incidences négatives sur l'eau, et de faciliter l'utilisation en toute sécurité des ressources en eau non conventionnelles dans l'agriculture, telles que l'eau saline et les eaux usées traitées et recyclées, dans les systèmes de production et les régions où la production agricole est soumise à des contraintes hydriques, ainsi que de conserver l'eau.

Amélioration de la nutrition – La FAO s'attache à éliminer la faim, à concrétiser la sécurité alimentaire et à améliorer la nutrition sous toutes ses formes, notamment en promouvant des aliments nutritifs et en accroissant l'accès à une alimentation saine, tout en optimisant la quantité et la qualité de l'eau utilisée dans les systèmes de production agroalimentaires. En réduisant la pollution de l'eau, il est possible d'en éviter les effets néfastes pour la santé des êtres humains, des animaux et des écosystèmes. Il est particulièrement important de faire reculer l'incidence de la diarrhée chez les nourrissons et les enfants, qui est l'une des principales causes de la malabsorption des éléments nutritifs.

Amélioration de l'environnement – En veillant à mieux gérer les sols, les terres, les forêts, les lacs, les rivières et les milieux humides, on est davantage en mesure de réduire et de gérer les risques d'inondation et de sécheresse et leurs conséquences, d'améliorer la récupération et l'infiltration de l'eau ainsi que la rétention de l'humidité dans les sols, d'assurer la réalimentation des aquifères et de contribuer à la circulation de l'eau dans l'atmosphère et à la stabilité des cycles locaux de l'eau et des microclimats. Une meilleure gestion de l'eau permet de maintenir le débit des cours d'eau, mais aussi d'améliorer la qualité, la quantité et la périodicité de l'eau dans les rivières, les aquifères et autres masses d'eau intérieures ainsi que dans les zones côtières, ce qui participe à la conservation et à la gestion durable de la biodiversité et des pêches et à la préservation des écosystèmes terrestres et marins.

Amélioration des conditions de vie – Il s'agit de garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, à la sécurité alimentaire et à une nutrition adéquate, d'augmenter les revenus et d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs et des populations rurales, d'assurer la sécurité des droits d'accès à la terre et à l'eau ainsi qu'aux autres ressources naturelles, ce qui contribue à l'avènement de communautés prospères et pacifiques, et de garantir les droits des femmes tout en réduisant les inégalités de genre, ce qui profite au bien-être général de la société.

L'eau dans les activités futures de la FAO

Forte de son mandat qui l'amène à œuvrer dans le domaine de l'eau, de la terre et de l'agriculture pour faire face aux crises mondiales de l'eau, du climat et de la biodiversité et assurer la sécurité alimentaire, la FAO est idéalement placée pour promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau et déployer à plus grande échelle des solutions agricoles qui permettent d'établir des liens entre l'eau et la lutte contre le changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, la gestion des forêts, la restauration des écosystèmes, la biodiversité, la gestion des sols et des terres, la nutrition, la sécurité sanitaire des aliments, la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et l'approche «One Water One Health», afin de produire des bienfaits complémentaires et de réduire encore davantage les risques liés à l'eau.

En s'appuyant sur sa riche expérience et ses travaux approfondis dans le domaine de l'eau, ainsi que sur les orientations fournies par ses organes directeurs, la FAO mettra en œuvre, en collaboration avec les membres et des partenaires, notamment sous les auspices d'ONU-Eau, un ensemble d'initiatives programmatiques liées à l'eau (y compris celles proposées dans le document CL 171/6) pour favoriser une gestion plus efficace des ressources en eau dans les systèmes agroalimentaires au service de la sécurité alimentaire et de la résilience face au climat.

Ces initiatives permettront d'accompagner les membres de la FAO dans leur transition vers des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables, dans le droit fil du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, et de progresser dans la réalisation des cinq objectifs de la gestion intégrée des ressources en terres et en eau énoncés ci-après:

- gouvernance efficace et inclusive des ressources en sols, en terres et en eau;
- conservation, restauration et utilisation durable des ressources en sols, en terres et en eau;
- renforcement de l'adaptation et de la résilience face au changement climatique et réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- mise en place de solutions intégrées pour les sols, les terres et l'eau;
- optimisation des systèmes de données et d'information sur les sols, les terres et l'eau à l'appui de la transformation des systèmes agroalimentaires.

La Conférence est invitée à:

- i) prendre acte du vaste mandat qui revient à la FAO s'agissant de promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau pour atteindre ses objectifs, énoncés dans les Textes fondamentaux;
- ii) réserver un accueil favorable aux initiatives programmatiques qu'il est proposé de mener en ce qui concerne l'eau, et demander à la FAO de veiller à la pleine intégration de ces initiatives dans les domaines de travail connexes;
- iii) demander à la FAO de renforcer ses partenariats et de mobiliser des ressources pour mettre en œuvre ces initiatives programmatiques;
- iv) approuver le thème «La gestion des ressources en eau à l'appui des *quatre améliorations* – *production, nutrition, environnement* et *conditions de vie* – pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable», qui est proposé pour les sessions des organes directeurs qui se tiendront pendant l'exercice biennal 2024-2025.

M^{me} Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe